



MESSTI du FCN

du 30 juillet au 1^{er} août

Lundi 16 août : Collecte de sang de 16h30 à 20h00 à la MLC de Seltz.



Il y a urgence, les réserves sont faibles, ils ont besoin de vous pour sauver des vies. Le don de sang est possible avant et après l'injection de vaccin contre la Covid-19 sans délai d'ajournement. L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Seltz et Environs s'est adaptée à la crise et, avec l'EFS, a mis en place toutes les conditions de sécurité pour les donateurs, le personnel de l'EFS et ses membres.

Exposition sur le pont de Beinheim du 1^{er} août jusqu'au 30 août 2021 : Véritable trait d'union amical, politique et économique entre deux bassins de vie, le pont de Beinheim permet le franchissement du Rhin et relie le village de Beinheim en France avec le village de Wintersdorf en Allemagne. Anciennement ferroviaire, ce pont fut détruit à deux reprises. Afin de marquer le 125^{ème} anniversaire de sa mise en service, une exposition bilingue, consacrée à l'édifice achevé en 1895 et à son architecture, a été réalisée.

L'exposition peut être visitée sous les arcades de la Mairie de Niederroedern.

Planning des Ateliers du RAM « La plaine des mômes » juillet et août 2021.

Inscription et renseignement : relaispetiteenfance.plainedurhin@alef.asso.fr
ou Myriam MARTZ au 06.31.29.18.76



PROCHAINEMENT, DES NOUVEAUTÉS AU PAYS DE SELTZ-LAUTERBOURG :

Le Circuit historique à Seltz : Un circuit ponctué de panneaux, permettra de découvrir le patrimoine historique et culturel de la ville !

La Balade ludique à Mothern : Une balade ludique adaptée à 3 niveaux d'âge 4/6 ans, 7/9 ans et 9/12 ans. Elle mènera à travers les rues de la cité sur un parcours ponctué d'énigmes. Curieux, observateurs, les enfants collecteront les indices qui permettront de résoudre une énigme !

Les carnets de route seront disponibles dès cet été dans les 3 bureaux de l'Office de Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg.



Jeune apprenti sur Haguenau cherche personne pour faire du covoiturage.
Hémonic Valentin - 07.78.24.17.69

Rédaction – mise en page – impression : mairie de Niederroedern – tél : 03.88.86.51.37

Site internet : www.niederroedern.fr – courriel : mairie@niederroedern.fr – Dépôt légal 2011

Commune de NIEDERROEDERN

S'Rederer Blädel

JUILLET 2021 – N° 83



Conseil Municipal du 8 juillet 2021



1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne M. STROBEL Charles comme secrétaire de séance.

2. Désignation d'un coordonnateur communal dans le cadre du recensement de la population

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la campagne de recensement qui aurait dû se dérouler en 2021, a été reportée en raison de la crise sanitaire et aura lieu dans la commune en janvier-février 2022 et de la nécessité de nommer dès à présent un coordonnateur communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme Madame Marie-Laure STRASSER, rédacteur principal de 1^{ère} classe, en qualité de coordonnateur communal de l'enquête de recensement de l'année 2022 et décide de recruter 2 agents recenseurs. Adopté à l'unanimité.

3. Durée hebdomadaire de service des ATSEM pour l'année scolaire 2021-2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le coefficient d'emploi des deux postes d'ATSEMS pour la période du 31/08/2021 au 30/08/2022, selon calcul du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin. Adopté à l'unanimité.

4. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2021, dans le cadre d'un avancement de grade. Adopté à l'unanimité.

5. Engagement d'agents contractuels dans le cadre de remplacements de fonctionnaires ou d'agents contractuels absents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à engager des agents contractuels, à temps complet ou à temps non complet, pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles pour différentes raisons, en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Les contrats établis sur le fondement du premier alinéa sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de l'agent.

La durée hebdomadaire de service est fixée à la durée hebdomadaire de service du titulaire remplacé. La rémunération se fera sur la base du grade correspondant au grade du fonctionnaire ou l'agent contractuel indisponible.

L'acte d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget. Adopté à l'unanimité.

.../...

6. Attribution de numéro de rue

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer le numéro 2B rue Frédérique Brion au bâtiment de M. et Mme EL BAKALI Michel Mohammed et Tania (à l'arrière de la propriété 8 rue de la Haute-Vienne). Adopté à l'unanimité.

7. Divers

a. Présentation de l'arrêté préfectoral portant sur l'installation de l'EARL Schneider à Wintzenbach

Le Maire informe le Conseil Municipal, qui en prend acte, de l'arrêté préfectoral portant sur l'enregistrement de l'installation de l'EARL Schneider à Wintzenbach du 21/06/2021.

b. Présentation du compte-rendu d'activité de concession ES de 2020

Le Maire présente au Conseil Municipal, qui en prend acte, le compte-rendu d'activité de concession 2020 de l'ES.

c. Présentation du bilan de l'opération des bons d'achat pour les personnes âgées

Le Maire présente au Conseil Municipal, qui en prend acte, le bilan de l'opération des bons d'achat pour les personnes de 65 ans et plus qui avait été organisée en substitution de la fête de Noël en 2020.

d. Présentation du courrier d'une habitante de la commune

Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Mme WISIENSKI Virginia concernant la possibilité de mettre en place des composteurs collectifs dans la commune.

e. Présentation de l'article des DNA sur une application pour informer les habitants

Le Maire présente au Conseil Municipal l'article des DNA sur l'application PanneauPocket qui permet d'informer rapidement les habitants d'une commune.

f. Autres :

Présentation du projet de micro crèche de Mme MACHRIS Véronique à 19 h

Mme MACHRIS Véronique est venue, en début de séance, pour présenter au Conseil Municipal son projet de micro-crèche qu'elle aimerait mettre en place sur notre commune.

Location du logement n° 2 au 5 rue de la Gare

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer à compter du 01/08/2021, le logement n° 2 du 5 rue de la Gare (anciennement M. WENNER Raphaël) à Mlle Mylène MERCKEL, à raison d'un loyer mensuel de 244,47 € révisable chaque année au 1^{er} janvier. Adopté à l'unanimité.

Distribution des 14 juillet Wecks

Établissement du planning de distribution des 14 juillet Wecks aux personnes âgées le matin et aux enfants le soir du mardi 13/07/2021.

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !



Mme Laetitia SCHMITT, 3 rue du Moulin
Mme Cathy GRAVELIUS, 23 rue Beau-Site



05 août : Mme Marguerite Fritz, 84 ans

07 août : Mme Marie-Rose Karcher, 79 ans

13 août : Mme Hélène Fischer, 87 ans

23 août : M. Robert Eberhardt, 85 ans

25 août : M. Jean-Claude Scherer, 76 ans

31 août : Mme Marthe Hoffarth, 93 ans

♥ Mariage : ♥



Le samedi 10 juillet 2021, le maire Denis Drion a eu l'honneur de célébrer le premier mariage de l'année 2021 en la mairie de Niederroedern.

Ce jour, Morgane Riehl, ouvrière, fille de Jean-Jaques Riehl et de Marie Laure née Philipps, domiciliés à Mitschdorf, a uni sa destinée à Yves Eckenspieller, cariste logistique, fils de Jean-Paul Eckenspieller et de Berthe Marie Louise née Margraff, domiciliés à Niederroedern. Leur fils Loïc a eu la grande

joie d'apporter les alliances lors de la cérémonie. Le couple a élu domicile à Niederroedern. Nous tenions à féliciter ce jeune couple et leur souhaitons tout le bonheur du monde !

Denis DRION



Félicitations à Dorothee Stolz, gérante de l'institut DS Beauté à Niederrøedern, qui a décroché le premier prix pour l'extension de cils, dans la catégorie Master, le 27 juin 2021 dernier.

Cela fait 5 ans que Dorothee s'est lancée dans l'extension des cils. Après une dizaine de formations, elle a su développer un savoir-faire et a atteint la première place sur le podium, après une épreuve de 5 heures de travail. Un énorme bravo à Dorothee pour cette belle récompense et son savoir-faire.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette activité !

Denis DRION

